

Anafé

Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers

Communiqué de presse

Violence en zone d'attente : jusqu'où ira la machine à expulser ?

28 mai 2009

Arrivé en France le 8 mai, M. a été, comme beaucoup, enfermé dans la zone d'attente de l'aéroport de Roissy CDG le temps de l'instruction de la demande d'asile qu'il a présentée dès son arrivée à la frontière. Comme souvent, celle-ci a été rejetée, sans qu'il ait pu former recours. Il devait être mis en liberté ce 28 mai. Mais M. a été expulsé juste avant.

Le court séjour de M. en France résume l'inhumanité de la zone d'attente.

Pour avoir refusé plusieurs tentatives de refoulement en quelques jours, M. a subi des violences policières, dont les traces ont été constatées par un médecin. Il en a témoigné le 11 mai auprès de l'Anafé, qui a signalé les faits au Parquet : "*jeté au sol, il aurait reçu des coups aux pieds, aux mains, au dos et à la tête. Parmi les sept agents présents, certains auraient tiré les bras de l'intéressé en arrière, et alors qu'ils l'auraient maintenu à plat ventre, les agents de police lui auraient tapé la tête contre le sol. Ces agissements occasionnant des marques sur ces parties de son corps, et des douleurs qu'il ressent encore aujourd'hui, notamment à l'oreille gauche et aux poignets, encore marqués par les menottes qu'il portait*". Mais la justice n'a rien voulu voir : le premier juge devant lequel il a été présenté n'a pas voulu ordonner sa mise en liberté, malgré les contusions visibles sur son corps et le certificat médical produit. Pas plus que le second, qui a pourtant relevé qu'il avait subi des violences.

A l'Anafé, M. a aussi raconté les souffrances du voyage, plusieurs semaines d'errance entre l'Espagne et le Maroc avant d'arriver en France. Il a dit son grand désarroi et sa peur d'être renvoyé. Le 26 mai, Daniel Cohn-Bendit, parlementaire européen, et Noël Mamère, député, en visite dans la zone d'attente de Roissy, se sont longuement entretenus avec lui et ont constaté sa détresse : il dit avoir subi des "violences policières quand il a atterri" en France, a rapporté Daniel Cohn-Bendit, ajoutant que M. était "complètement abattu ».

Le lendemain, pour éviter une nouvelle tentative d'expulsion, M. s'est tailladé le corps à l'aide du néon de sa chambre. D'abord transféré au service médical, il a été placé ensuite à l'isolement. Puis refoulé sans que quiconque puisse intervenir.

Violences, acharnement et course contre la montre : jusqu'où ira la machine à expulser ?

**Anafé - 21 Ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél/Fax : 01.43.67.27.52 –
contact@anafe.org - <http://www.anafe.org>**